

**Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 05 octobre 2010 à 19h00 à Bruxelles.**

**RÉF: CDWP/10.06/WG**

**Présents:** VZF: Dirk POELMANS – Freddy HOSTE  
FFBN: Gimi FOGOLIN  
Wouter GEORGES, secrétaire général

**Excusé:** Billy WILLIAMS

**1. PV réunion précédente CDWP 25.05.2010**

Le procès-verbal est lu et approuvé.

**2. Courrier**

La Commission de Discipline a pris connaissance du courrier suivant:

- Invitation réunion CDWP-CSWP-CCA : nouvelle date 26.10.2010. En tout cas la Commission de Discipline sera représentée à cet entretien et les membres de la CDWP insisteront sur l'application correcte de la procédure et des notifications des sanctions automatiques sur la feuille de match. En plus, ils rappelleront que les arbitres sont priés d'envoyer leurs rapports dans un délai raisonnable.
- Courrier Angie DE BRUYNE (ENL) Suite à un incident très grave et suite à sa demande, W. GEORGES a transmis les versions écrites de l'arbitre et le club adversaire sur cet incident au joueur DE BRUYNE. Les coordonnées personnelles de ces parties concernés (arbitre, joueur adversaire) ne seront uniquement communiqués à condition qu'il y ait une demande officielle de la police, la justice ou son assurance. G. FOGOLIN tient à préciser que le joueur concerné a effectivement introduit une procédure juridique et que son dossier est en cours auprès de son assurance, mais apparemment le club ENL n'est pas du tout tenu au courant du statut de ce dossier.
- Rappel à la VZF : proposition d'un membre suppléant pour la Commission de Discipline (en remplaçant G. CLAES).

**3. Examen rapports arbitres**

**3.1. Match 3086/III VZGWP - BZV du 27/03/2010: rapport arbitre BAETENS**

Est invité mais absent sans aucun avertissement de sa part : R. VAN SEVEREN (coach BZV)

Le coach concerné sera de nouveau convoqué à la prochaine séance du 02 novembre.  
En cas d'une deuxième absence, une suspension jusqu'à comparution volontaire suivra.

Frais : à charge de BZV

**3.2. Match 3060/III RZV-BZV du 30/01/2010: rapport arbitre VAN DAMME**

Est invité et excusé: B. DEBURGHGRAEVE (RZV)

Le joueur concerné a été suspendu jusqu'à comparution volontaire étant donné qu'il ne s'est jamais présenté devant la Commission de Discipline malgré plusieurs convocations consécutives.

La Commission de Discipline a pris connaissance de ses excuses ainsi que de sa demande d'être supprimé en tant que joueur actif WP.

La Commission de Discipline en prend acte et confirme que sa suspension jusqu'à comparution volontaire reste maintenue.

Frais : à charge de RZV

**3.3. Match 1103/I R GZV - KZK du 25/09/2010: rapport arbitre DE BOECK**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre DE BOECK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 2 matches pour le joueur J. VANDERDONCKT (KZK) pour brutalité. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.4. Match 6006/JUN AZSC-KZK du 03/10/2010: rapport arbitre VONCKX

La Commission de Discipline a pris connaissance du rapport de l'arbitre VONCKX.

La feuille de match n'est pas encore disponible.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 2 matches pour le joueur Z. VAN DE MEULEBROUCKE (KZK) pour brutalité. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.5. Match 1002/SEN WZK - CNT du 25/09/2010

*(F. HOSTE a quitté la séance durant l'examen de ce point)*

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match mais la Commission de Discipline regrette que le rapport de l'arbitre GRANCEROF ne soit pas encore disponible.

La Commission de Discipline confirme les sanctions automatiques de 1 match pour les coaches F. LYSENS (WZK) et J. VAN STEENBERGE (WZK) pour carte rouge.

Étant donné que les sanctions automatiques n'ont pas été notifiées correctement sur la feuille de match, le secrétaire WP P. LEDENT a averti les personnes concernées ainsi que leur club de l'application de ces sanctions automatiques.

Dans l'attente du rapport de l'arbitre la Commission de Discipline pourrait éventuellement décider, si nécessaire, de convoquer les coaches concernés à la prochaine réunion.

**4. Divers**

Néant

Le rapporteur,  
Wouter GEORGES, Secrétaire-général

**Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:  
MARDI 02 NOVEMBRE 2010 - 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES**